

# LPO Jean TALON

*Lycée des métiers de la gestion, de la comptabilité et du commerce*

## **BTS** Négociation et **D**igitalisation de la **R**elation **C**lient

Vous êtes :

Bacheliers issus de l'enseignement technologique, général ou professionnel

Vous souhaitez:

- Obtenir un diplôme reconnu dans la vente et axé sur la digitalisation
- Bénéficier du statut d'apprenti ou de salarié
- Acquérir une expérience professionnelle solide

**REJOIGNEZ LA FORMATION BTS NDRC PAR ALTERNANCE !**

*En partenariat avec ALMEA - CFA Interpro de la Marne*

**Pourquoi cette formation et dans quel domaine ?**

Ce technicien supérieur est un commercial qui **exerce dans tous les secteurs d'activités et dans tous type d'organisations avec tous type de clientèles** : avec des professionnels (B to B), des particuliers (B to C) et des administrations (B to G).

Il contribue à **la croissance du chiffre d'affaires tout en respectant la politique commerciale définie par l'entreprise.**

**Domaine du soutien à l'activité commerciale :**

- *Vendeur, Représentant*
- *Commercial, Négociateur*
- *Délégué commercial*
- *Conseiller de clientèle*

**Domaine relation client :**

- *Prospecteur, Téléprospecteur*
- *Promoteur des ventes*
- *Animateur des ventes*

**Domaine Management des équipes commerciales :**

- *Chef des ventes*
- *Responsable des ventes*
- *Superviseur*
- *Responsable de secteur*

**Domaine de la digitalisation :**

- *Télévendeur, téléopérateur, conseiller client à distance*
- *Rédacteur web e-commerce*
- *Responsable e-commerce*
- *Responsable de réseaux*

### **Les blocs de compétences**

**3 blocs d'enseignements généraux :**

Culture générale et expression

Culture économique, juridique et managériale

Langue vivante étrangère

**3 blocs d'enseignements professionnels :**

**Relation client et négociation vente :** *développement clientèle, négociation vente, animation relation client et veille d'expertise commerciale*

**Relation client à distance et digitalisation :** *gestion de la relation client à distance, de la e-relation et du e-commerce*

**Relation client et animation de réseaux :** *animation de réseaux distributeurs et de partenaires et réseaux de vente directs*

### L'alternance :

Les lundis et mardis : cours au lycée Jean TALON

Le reste de la semaine en entreprise

Calendrier annuel fixant les modalités

Vacances scolaires partagées entre cours au lycée Jean TALON et en entreprise

### Le statut :

Apprenti : en contrat d'apprentissage

Salarié : en contrat de professionnalisation

Le contrat est conclu sur la base d'un temps plein (35 heures hebdomadaires), **soit 1350 heures sur 2 ans.**

### Rémunération sur la base du smic

Le salaire de l'apprenti est **totalemment exonéré des charges sociales** "salariales d'origine légale et conventionnelle imposées par la loi" ([article L. 118-6 du code du travail](#) et article 83 de la loi 88-1149), donc le salaire net est égal au salaire brut.

### Les engagements des apprentis

Suivre les cours et y être présent

Se présenter aux épreuves de l'examen préparé

Respecter le règlement intérieur de l'entreprise et du lycée

Effectuer le travail confié

### Les aides de la Région aux employeurs :

Aides à l'embauche : 400 € pour un contrat de 2 ans

A la fin de la 1ère année et de la 2ème année : 1000 € versés en une seule fois en fonction de l'assiduité de l'apprenti

### Les entreprises à démarcher : celles qui ont un service commercial

Téléphonie	Les Maisons de Champagne	Les concessionnaires
Les agences d'assurances	Téléprospection	Rénovation de l'habitat
Les agences immobilières	Les agences d'intérim	Communication visuelle
Vente à domicile	Service d'aide à la personne	Vente aux professionnels

### Inscriptions et admission:

Sur l'admission post-bac ou par dossier déposé au lycée.

Sélection sur dossier et entretien et sous réserve de signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

### Renseignements pratiques :

- **Frais d'internat et de restauration (pension complète ou partielle).**  
L'internat accueille une cinquantaine d'étudiants. L'internat, surveillé et sécurisé, permet ponctuellement de participer à la vie estudiantine châlonnaise.

Nous contacter :

Vous pouvez joindre Mme DUC, DDFPT, du lycée :

- Par téléphone au 03 26 69 27 99
- Par fax au 03 26 69 27 98
- Par courriel : [ce.0511951u@ac-reims.fr](mailto:ce.0511951u@ac-reims.fr)

